

4 mois de prison avec sursis requis contre Richard Trinquier pour un Katana à la main !

écrit par Christine Tasin | 11 octobre 2018



C'est un procès politique qui s'est déroulé hier à Evry.

Richard Trinquier n'est pas politiquement correct. Richard Trinquier dérange. Il faut tuer Richard Trinquier et en tout cas l'empêcher d'être à nouveau élu Maire de Wissous en 2020.

Le système et ses procureurs ne supportent pas les rebelles. Ils ne supportent pas qu'un Maire ne se couche pas devant des Gens du Voyage qui occupent illégalement un terrain communal. Et quel terrain, le parking d'une crèche ! En pleine ville ! Ils ne supportent pas qu'un Maire qui n'a pas froid aux yeux affronte seul une meute haineuse, avec juste un katana à la main.

Richard Trinquier... la majorité des Français rêvent d'avoir un tel maire. Un Maire qui ne manie pas la langue de bois et qui est toujours en action.

Naturellement ses moindres mots et faits sont épiés.

Interdiction du voile sur la plage de Wissous, propos anti-islam,

<http://resistancerepublicaine.com/2014/09/11/propos-anti-islam-ne-laissez-pas-le-maire-de-wissous-se-faire-exclure-de-lump/>

Alors quand, en avril dernier, une fois de plus il doit, tout seul, parce que le Préfet se garde bien de faire appliquer la loi et d'envoyer la police, aller interdire l'accès du parking de la crèche à des Gens du voyage, c'est l'hallali. *Il avait un sabre, il était alcoolisé, il était armé...* Que n'a-t-on pas entendu sur lui ? Les medias se sont déchaînés. On l'appelle, c'est un dimanche, il a bu à table sa seule ration de vin de la semaine (il est médecin urgentiste, en sus de son travail de Maire, il ne peut pas se permettre de boire quand il est de garde), alors les journaux diront et écriront qu'il était ivre, alcoolisé... la prise de sang montrera qu'il avait 0,29mg d'alcool dans le sang alors que la limite autorisée est de 0,25mg (). Il voit une arme en face, chez les Gens de Voyage, il se sent menacé, il fait semblant d'avoir une arme... La police qui se déplace enfin l'arrête, lui, le met en garde à vue...

La suite on la connaît :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/04/09/le-maire-de-wissous-montre-l'exemple-a-tous-les-maires-de-france-macron-le-met-en-garde-a-vue/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/04/29/sabre-contre-gens-du-voyage-a-wissous-le-maire-donne-sa-version-des-faits/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/05/30/wissous-macron-collomb-veulent-ils-que-le-maire-richard-trinquier-soit-assassine/>

Et le résultat c'est ce procès inique et cette demande plus

que scandaleuse du procureur : 4 mois de prison avec sursis et des amendes.

<http://www.leparisien.fr/wissous-91320/wissous-on-n-imagine-pas-un-elu-se-balader-avec-un-sabre-pour-regler-les-problemes-10-10-2018-7916079.php>

Le procureur a été ignoble. Parfaitement ignoble, cumulant haine politique et mauvaise foi.

Mauvaise foi ? Il a renvoyé dos à dos David le chef de la meute des Gens de voyage et le Maire :

L'élu était notamment poursuivi pour violence et menace avec arme. Des faits également reprochés à David, 41 ans, un membre du convoi qui avait tenté ce jour-là de camper sur le parking d'une crèche. Ce père de famille est accusé d'avoir brandi un fusil de chasse lors du face-à-face avec Richard Trinquier.

Pour les deux co-prévenus, le procureur de la République a demandé 4 mois de prison avec sursis, assortis de 1 500 € d'amende pour l'élu. La somme a été ramenée à 500 € pour David. La décision du tribunal a été mise en délibéré au 21 novembre.

Le procureur trouve apparemment qu'avoir un katana en mains est aussi dangereux que menacer un homme avec un fusil.

Qui plus est il réserve ses sarcasmes au Maire, homme dont la réputation d'intégrité n'est plus à faire, le traitant aussi mal et même plus mal qu'un délinquant (occuper illégalement une propriété c'est de la délinquance). On peut supposer que la police, quand elle a arrêté Richard Trinquier et qu'elle s'est précipitée pour faire une perquisition chez lui pour lui enlever ses armes, s'est bien gardée d'en faire autant immédiatement dans les caravanes du camp pour vérifier si, comme le prétend "David", le fusil n'était pas chargé... Merci le juge.

Le Maire de Wissous a eu beau expliquer qu'un mois auparavant, il avait été menacé de mort dans une affaire du même genre et que c'est pour cela qu'il avait pris son katana cette fois, le

procureur n'a cessé de jouer les maîtres d'école, les donneurs de leçons...

« Votre comportement nuit fortement à l'image de la fonction de maire. Il faut arrêter de faire référence à votre passé de para (NDLR : paramilitaire) dont vous semblez nostalgique. On n'imagine pas un élu se balader avec un sabre pour régler les problèmes. Vous n'êtes pas l'inspecteur Harry. »

Si je comprends bien, Richard Trinquier serait menacé de prison pour une histoire d'image ? Le procureur chargé de veiller à la bonne image des Maires ? Le Procureur chargé de la moralisation de la vie publique ?

Mais que le Maire ait été menacé d'un coup de fusil, ça ne vaut, par contre, aux yeux du procureur, que 4 mois de prison avec sursis et 500 euros d'amende au dénommé David.

Si ça ce n'est pas de la haine politique, qu'est-ce que c'est ?

Drôles de jurisprudence, les demandes de sursis, les condamnations de prison avec sursis. Il paraît que la justice est une et indivisible...

Des juges avaient demandé 3 mois de prison avec sursis contre Pierre Cassen accusé d'être le directeur de publication de Riposte laïque

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/21/pierre-cassen-condamne-a-3-mois-de-prison-avec-sursis-par-un-tribunal-fantome/>

Le procureur de Belfort avait requis 2 mois de prison avec sursis contre Christine Tasin pour avoir dit "l'islam est une saloperie"

<http://resistancerepublicaine.com/2014/07/03/belfort-3-mois-de>

[-prison-avec-sursis-et-7500-euros-requis-contre-christine-tasin-par-lucette-jeanpierre/](#)

D'autres ont décidé que 5 mois de prison avec sursis était suffisant pour un cocaïnomane ayant tabassé une policière.

[http://resistancerepublicaine.com/2018/07/30/lyon-5-mois-de-prison-avec-sursis-pour-le-cocainomane-ayant-tabasse-la-policiere/](#)

Allez comprendre, deux verres de vin bus par Trinquier c'est une circonstance aggravante, chez un drogué, la cocaïne est une circonstance atténuante...

5 mois de prison avec sursis pour une tête de sanglier devant une mosquée, 6 mois pour des lardons dans une boîte aux lettres ... mais 4 mois pour avoir menacé un homme, le Maire faisant respecter la loi, d'un fusil.

[http://resistancerepublicaine.com/2017/09/11/5-mois-de-prison-avec-sursis-pour-une-tete-de-sanglier-tres-mauvaise-defense-de-lavocat-et-des-prevenus/](#)

[http://resistancerepublicaine.com/2016/07/30/le-pire-des-attentats-a-eu-lieu-a-la-mosquee-de-tomblaine/](#)

Le procureur d'Evry fait sans doute partie du Syndicat de la Magistrature, peut-être a-t-il même il y a longtemps, participé au Mur des Cons.

Reste à savoir si les juges d'Evry sont de vrais juges, intègres ou objectifs, eux... Réponse le 21 novembre prochain.